

Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée
Règlement de consultation - date d'émission : 07-02-2019 -

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Collège DESCARTES- 22 rue Pierre Gilles de Gennes 92160 ANTONY

Correspondant : Mme Martine BUCOVAZ, gestionnaire

Tél. : 01 42 37 67 22

Télécopieur : 01 46 66 02 82

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- EPLE

Objet du marché : Prestations de nettoyage des vitres des bâtiments du collège DESCARTES Antony

Type de prestations : service

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

Lieu d'exécution des prestations : Collège DESCARTES- 22 rue Pierre Gilles de Gennes 92160 ANTONY

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui

Cette opération concerne la mise en œuvre d'une prestation de nettoyage des vitres des bâtiments du collège Descartes à Antony (92) dans le cadre d'un bon de commande.

Prestations divisées en lots : non

Date prévisionnelle de commencement des prestations : dernière semaine d'août 2019.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Le paiement s'effectue par mandat administratif. Le délai de paiement maximum est fixé trente (30) jours à compter de la réception des justifications fournies par le titulaire conformément au CCAP. Les prix sont fermes et forfaitaire.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Conjoint avec mandataire solidaire

L'exécution la commande est soumise à d'autres conditions particulières : non

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Seront éliminés les candidats dont la candidature est irrecevable au regard des dispositions légales et réglementaires et dont les capacités techniques et financières paraissent insuffisantes au vu des pièces de la candidature.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Documents relatifs à la capacité juridique du candidat

A) A fournir par l'ensemble des candidats :

- La déclaration de candidature ou DC4 et acte d'engagement

- La déclaration sur l'honneur en application des articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics

- B) A fournir si la situation du candidat le justifie :

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

- Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, le récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises

- Documents à fournir pour apprécier les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats :

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois dernières années, ou au cours de(s) l'année(s), précédant l'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence, si l'entreprise a été créée depuis moins de trois années ;

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ou mis à la disposition du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, ou au cours de(s) l'année(s), précédant l'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence, si l'entreprise a été créée depuis moins de trois années ;

- une présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années si disponible, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même nature.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Le prix : 70 %
- La qualité et la pertinence des propositions (valeur technique du dossier et des prestations, formation et qualification du personnel, moyens humains, délai d'intervention sur site, visite du site) : 30 %

Des références pour les prestations de service de même nature réalisées dans des établissements scolaires ou similaires pourront être jointes utilement à l'offre

Une visite du site est indispensable, l'établissement ne disposant pas du détail des surfaces à nettoyer. Un rendez-vous devra être pris auprès de la gestionnaire, par mail ou téléphone. Attention, aucune visite ne sera possible entre le 22/02/19 midi et le 11/03/19 matin (fermeture pour congés scolaires)

Le non-respect intégral des clauses du cahier des charges élimine le candidat.

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 21 mars 2019 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

Conditions de remise des offres :

Adresse où les offres doivent être transmises :

- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : int.0921786s@ac-versailles.fr
- soit sous pli cacheté par la voie postale, en recommandé avec avis de réception postal, ou par remise de la main à la main, contre récépissé, de façon à parvenir à :

Collège DESCARTES- 22 rue Pierre Gilles de Gennes 92160 ANTONY

L'enveloppe devra porter la mention :

"Consultation nettoyage des vitres Ne pas Ouvrir",

Cependant, l'acte d'engagement devra obligatoirement faire l'objet d'un envoi papier au plus tard le 21 mars 2019 par la voie postale, le cachet de la poste faisant foi.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07 février 2019

L'avis d'attribution sera publié sur le même site